

Convention et concert pour l'église

Samedi se sont déroulés deux événements d'ampleurs pour la commune, en rapport avec la rénovation de la toiture de l'église Saint-Martin.

La signature de la convention avec la Fondation du patrimoine s'est réalisée en présence de plusieurs personnalités qui ont successivement pris la parole : Aude Denizot, conseillère départementale ; la députée Mathilde Paris et le sénateur Jean-Pierre Sueur. Le maire de la commune Alexandre Brague a résumé l'importance de la préservation de cet édifice religieux : « Malgré les subventions de l'État, le reste à charge reste lourd pour les finances de la commune. C'est pourquoi le soutien de la Fondation est capital pour la réalisation de ce projet qui devrait débuter en 2024 et dont le montant est estimé à 200.000 € ».

Le délégué départemental



Jean-Michel Bissonnet avec le chèque pour la Fondation du Patrimoine.

de la Fondation, Guy Lasnier, a assuré l'audience de l'aide effectuée grâce au label et son réseau d'experts. « Mais c'est vous ici présents qui en participant par des dons et en propageant l'information qui êtes le maître d'œuvre du projet ».

Le président de l'association Cernoy d'hier à demain, Jean-Michel Bissonnet, qui pilote le projet avec la municipalité, a remis un chèque de 5.000 €, des fonds provenant d'une ancienne association additionnés de ceux obtenus par les manifestations au profit de l'égli-

se.

CONCERT.

Convention signée, les personnes présentes, auxquelles se sont joints de nouveaux arrivants, se sont installées dans l'église pour assister à un concert Divertimento Mozart/Beethoven qui s'est révélé d'une qualité exceptionnelle. Yuriko Kase, violon, Mathieu Lamourou, alto, et la violoncelliste Bertille Arrué qui a comblé l'auditoire en apportant des commentaires sur les œuvres interprétées permettant aux non-spécialistes de musique classique de mieux en apprécier la richesse. Après un tel succès Jean-Michel Bissonnet s'est dit encouragé à récidiver de tels concerts « La restauration de la toiture est désormais en bonne voie ».